

Conditions Générales d'Utilisation des services d'initiation de paiement et des services d'information sur les comptes

1. A PROPOS DE SLIMPAY

- a) Les services d'initiation de paiement et les services d'information sur les comptes "ci après ensemble les "Services") sont fournis à l'Utilisateur ("l'Utilisateur") par la société SlimPay, filiale du groupe Trustly, ayant son siège social au 12 rue Godot de Mauroy 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 518 991 336. SlimPay est un établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro interbancaire (CIB) 16348V, et représenté pour les besoins des présentes par Jérôme Traisnel, Directeur Général.
- b) SlimPay, en tant qu'établissement de paiement agréé, est placée sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont les coordonnées sont les suivantes : 4 Place de Budapest, CS 92459, 75439 Paris Cedex 09. L'habilitation de SlimPay peut être vérifiée en consultant le registre des agents financiers (REGAFI) disponible sur le site internet de l'ACPR (<https://www.regafi.fr>). Les informations permettant de consulter la liste des prestataires de services de paiement agréés sont également disponibles sur ce site.

2. DESCRIPTION ET FINALITÉS DES SERVICES D'INITIATION DE PAIEMENT ET D'INFORMATION SUR LES COMPTES

2.1 Description des principales caractéristiques des services d'initiation de paiement et d'information sur les comptes.

Les services d'initiation de paiement permettent à un Utilisateur qui souhaite accéder à un service auprès d'un site marchand de faire usage des services de SlimPay, établissement de paiement, pour faciliter et mettre en œuvre la transaction. Les services d'initiation de paiement lui permettent d'initier via SlimPay un ordre de paiement auprès de sa banque teneur de compte à destination du marchand bénéficiaire.

Les services d'information sur les comptes permettent à un Utilisateur d'accéder via SlimPay à des informations consolidées concernant son compte bancaire auprès de sa banque, afin de pouvoir renseigner avec son consentement des informations demandées par le marchand bénéficiaire. SlimPay accède au compte bancaire d'un Utilisateur dans ce cadre si la réglementation du pays de l'Utilisateur l'impose afin de pouvoir initier un paiement, à des fins de récupération des données de l'Utilisateur afin d'effectuer des paiements récurrents, ou à des fins de vérification d'identité.

En cliquant sur le logo de sa banque, l'Utilisateur du service d'initiation de paiement et du service d'information sur les comptes reconnaît disposer d'une convention de compte et d'un contrat de prestation de service de paiement auprès de sa banque. Cette convention et ce contrat régissent l'ensemble des dispositions relatives au fonctionnement du compte de l'Utilisateur et des moyens de paiement mis à disposition.

Afin de bénéficier des services d'initiation de paiement et/ou d'information sur les comptes proposés par SlimPay, l'Utilisateur doit fournir ses identifiants de connexion auprès de sa banque (login et données de sécurité personnalisées) pour s'authentifier.

2.2 Forme et procédure du consentement

L'Utilisateur accepte l'initiation d'un ordre de paiement et l'accès au compte en donnant un consentement explicite à cette opération auprès de sa banque teneur de compte et selon la procédure prévue par cette dernière.

2.3 Moment de réception et délai d'exécution maximal des Services

Dans le cadre de la fourniture du service d'initiation de paiement, le moment de réception est le moment où l'ordre de paiement est reçu par la banque teneur de compte de l'Utilisateur. Si l'Utilisateur qui a ordonné l'opération de paiement et sa banque teneur de compte conviennent que l'exécution de l'ordre de paiement commencera un jour donné ou à l'issue d'une période

déterminée ou le jour où l'Utilisateur aura mis les fonds à la disposition de sa banque teneur de compte, le moment de réception est réputé être le jour convenu. Si le moment de réception n'est pas un jour ouvrable pour la banque teneur de compte de l'Utilisateur, l'ordre de paiement est réputé avoir été reçu le jour ouvrable suivant. Le délai d'exécution du service d'initiation de paiement varie en fonction du temps nécessaire pour l'Utilisateur de s'identifier auprès de la banque teneur de compte et du temps nécessaire à la banque teneur de compte pour exécuter le paiement.

Dans le cadre de la fourniture du service d'information sur les comptes, le délai d'exécution du service varie en fonction du temps nécessaire pour l'Utilisateur de s'identifier auprès de la banque teneur de compte et de la quantité d'informations à récupérer, mais sera effectué dans les meilleurs délais après la demande de l'Utilisateur à SlimPay et l'autorisation ultérieure de sa banque.

3. OBLIGATIONS POUR L'UTILISATION DES SERVICES

3.1 Obligations relatives au service d'initiation de paiement

3.1.1 Obligations réciproques de SlimPay et de l'Utilisateur

Le recours aux services de SlimPay se fait dans le cadre d'une opération de paiement. Il ne donne lieu à aucun engagement respectif entre SlimPay et l'Utilisateur autre que pour l'opération de paiement considérée.

3.1.2 Obligations spécifiques de SlimPay

SlimPay veille à:

- Ne demander à l'Utilisateur de services de paiement que des données nécessaires à fournir le service d'initiation de paiement ;
- A ce que les identifiants de connexion et données de sécurité personnalisées de l'Utilisateur ne soient pas accessibles à d'autres parties que cet Utilisateur et l'émetteur desdites données et veille à transmettre celles-ci au moyen de canaux sûrs et efficaces ;
- A ce que toute information relative à l'Utilisateur obtenue lors de la fourniture de services d'initiation de paiement, ne soit communiquée qu'au marchand bénéficiaire et uniquement avec le consentement explicite de l'Utilisateur;
- Ne pas utiliser, ne pas consulter ou ne pas stocker des données à des fins autres que la fourniture du service d'initiation de paiement telle que prévue aux présentes;
- Ne modifie pas le montant, le marchand bénéficiaire ou tout autre caractéristique de l'opération.

Egalement SlimPay s'engage :

- Avant d'initier un paiement, à mettre à disposition de l'Utilisateur, les informations suivantes: a) le nom du prestataire de services d'initiation de paiement, l'adresse géographique et toutes les autres coordonnées, y compris l'adresse électronique, à

prendre en compte pour la communication avec le prestataire de services d'initiation de paiement; et b) les coordonnées de l'autorité compétente.

- Lors de la réalisation des services, SlimPay s'identifie auprès du prestataire de services de paiement gestionnaire du compte du payeur chaque fois qu'un paiement est initié et communique dans les conditions prévues par l'acte délégué adopté en vertu de l'article 98.1 de la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur avec le prestataire de services de paiement gestionnaire du compte, le payeur et le bénéficiaire ;
- Accède uniquement aux informations provenant des comptes de paiement désignés par l'Utilisateur et des opérations de paiement associées ;
- A ne détenir pour son propre compte à aucun moment les fonds de l'Utilisateur ayant fait l'objet de l'opération de paiement initiée;
- A mettre à disposition de l'Utilisateur, immédiatement après avoir initié l'ordre de paiement: a) une confirmation de la réussite de l'initiation de l'ordre de paiement auprès du prestataire de services de paiement gestionnaire du compte de l'Utilisateur; b) une référence permettant à l'Utilisateur et au marchand bénéficiaire d'identifier l'opération de paiement et, le cas échéant, permettant au marchand bénéficiaire d'identifier l'Utilisateur, ainsi que toute information communiquée lors de l'opération de paiement; c) le montant de l'opération de paiement;

3.2 Obligations spécifique de SlimPay relatives au service d'information sur les comptes

SlimPay veille à :

- N'accéder qu'aux informations provenant des comptes de paiement désignés par l'Utilisateur et des opérations de paiement associées ;
- A ce que les identifiants de connexions et données de sécurité personnalisées de l'Utilisateur ne soient pas accessibles à d'autres parties que cet Utilisateur et l'émetteur desdites données et veille à transmettre celles-ci au moyen de canaux sûrs et efficaces ;
- Ne pas demander d'accès aux données de paiement sensibles liées à des comptes de paiement ;
- Ne pas utiliser, ne pas consulter ou ne pas stocker des données à des fins autres que la fourniture du service d'information sur les comptes et d'initiation de paiement tels que prévus aux présentes;

Également SlimPay s'engage à:

- Fournir des services uniquement sur la base du consentement explicite de l'Utilisateur;
- S'identifier, pour chaque session de communication, auprès du ou des prestataires de services de paiement gestionnaires de comptes de l'Utilisateur de services de paiement et communique de manière sécurisée dans les conditions prévues par l'acte délégué adopté en vertu de l'article 98.1 de la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur avec le ou les prestataires de services de paiement gestionnaires de comptes et l'Utilisateur de services de paiement ;
- Accéder uniquement aux informations provenant des comptes de paiement désignés par

l'Utilisateur et des opérations de paiement associées ;

3.3 Limitation de responsabilité de SlimPay

SlimPay est tierce partie à la relation contractuelle qui lie l'Utilisateur au marchand bénéficiaire. Ainsi SlimPay n'exerce aucun contrôle sur les biens et services offerts par le marchand bénéficiaire pour le compte de l'Utilisateur et ne saurait assumer aucune responsabilité à cet égard.

SlimPay est tierce partie à la relation contractuelle qui lie l'Utilisateur et sa banque. Ainsi le consentement explicite à l'accès au compte ou à l'initiation d'un ordre de paiement est opéré sous la forme d'une authentification forte de l'Utilisateur par la banque teneur de compte. SlimPay décline toute responsabilité de la mise en œuvre de cette authentification, et de l'éventuel préjudice pour l'Utilisateur.

Par ailleurs, la banque gestionnaire du compte de l'Utilisateur peut refuser à SlimPay l'accès à un compte de paiement pour des raisons objectivement motivées et documentées liées à un accès non autorisé ou frauduleux y compris l'initiation non autorisée ou frauduleuse d'une opération de paiement. Dans ces cas, la banque gestionnaire du compte informe l'Utilisateur du refus d'accès au compte de paiement et des raisons de ce refus. SlimPay décline toute responsabilité des décisions de la banque teneur de compte, et de l'éventuel préjudice pour l'Utilisateur.

Toute contestation de l'Utilisateur quant à l'exécution de l'opération de paiement initiée via SlimPay doit être adressée à la banque teneur de compte de l'Utilisateur.

3.4 Obligations spécifiques de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à fournir à SlimPay, à première demande, toute information nécessaire en matière d'identification (conformément aux articles R.561-14 et s. du CMF) afin que SlimPay puisse fournir ses Services conformément aux présentes informations tout en se conformant aux lois applicables et / ou demandes des banques, et/ou autorités chargées de superviser la mise en œuvre des réglementations/lois ;

L'Utilisateur approuve et s'engage :

- (i) à ne pas utiliser les services de quelque manière que ce soit qui constituerait une violation de toute loi ou règlement ou qui pourrait amener SlimPay à faire l'objet d'une enquête, de poursuites ou d'actions judiciaires ou pour tout type d'activité qui, de l'avis de SlimPay (disponible dans la section "Mentions Légales" du site www.slimpay.com), des banques est inacceptable, y compris - mais sans s'y limiter - soumettre sciemment toute transaction qui est illégale ou que l'Utilisateur aurait dû savoir être illégale;
- (ii) à ne fournir aucune information trompeuse, fausse ou diffamatoire;

4. CONDITIONS TARIFAIRES

SlimPay ne facture pas l'Utilisateur pour l'utilisation des services. Aucun taux d'intérêt ou taux de change n'est applicable aux services fournis.

Le marchand bénéficiaire et/ou les banques de l'Utilisateur peuvent pratiquer une tarification de manière discrétionnaire pour les services rendus, indépendamment de SlimPay.

5. COMMUNICATION

Les coordonnées nécessaires à toute communication avec SlimPay figurent sur le site internet de la société : <https://www.slimpay.com/fr/contact/>. Si vous avez des questions concernant les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement, vous pouvez contacter notre service client.

Les langues utilisées pour la rédaction des présentes et des communications ultérieures entre SlimPay et l'Utilisateur sont le français et l'anglais.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont mise à disposition de l'Utilisateur sur un support durable, au format pdf. L'Utilisateur peut à tout moment télécharger gratuitement une copie des présentes CGU directement depuis l'interface d'affichage de la présente fenêtre.

SlimPay traite vos données personnelles conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Pour plus d'informations, notamment sur les finalités des traitements, sur les entités avec lesquelles nous pouvons partager vos données personnelles ou sur les modalités d'exercice du droit d'accès, consultez notre Politique de confidentialité.

6. MESURES DE PROTECTION ET MESURES CORRECTIVES

L'Utilisateur s'engage à protéger son équipement technique et la confidentialité de ses identifiants de connexion, afin de s'assurer qu'ils ne soient pas utilisés par des personnes non autorisées.

L'Utilisateur s'engage à informer immédiatement SlimPay et sa banque teneur de compte en cas de perte, vol, détournement ou de toute utilisation non autorisée de ses identifiants de connexion ainsi qu'en cas de suspicion de fraude, fraude avérée ou menace à la sécurité des Services. Cette notification doit s'effectuer par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse email suivante : support@slimpay.com

L'Utilisateur s'engage à signaler à sa banque teneur de compte, sans tarder et au plus tard dans les treize mois suivant la date de débit, toute opération de paiement non autorisée ou mal exécutée. A défaut de contestation dans le délai prévu, les opérations de paiement concernées seront considérées comme définitivement approuvées.

La banque teneur de compte de l'Utilisateur, et non SlimPay, décidera du remboursement pour toute perte dans les conditions fixées par elle.

7. DURÉE DU CONTRAT

Les présentes conditions s'appliquent uniquement pendant la durée de la fourniture par SlimPay du service d'initiation de paiement ou d'information sur les comptes. Ce contrat prend fin de plein droit dès que l'accès aux informations de compte a été effectué ou que l'ordre de paiement a été initié.

L'Utilisateur est informé que les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliqueront à chaque nouvelle utilisation des services. Il reconnaît devoir accepter la version en vigueur des CGU à chaque nouvelle utilisation des services.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Utilisateur reconnaît que l'ensemble des services proposés par SlimPay ainsi que chacun des éléments qui les composent ou qui sont mis à sa disposition dans le cadre de l'utilisation des services (y compris, sans que cette liste soit limitative : l'application, le site internet, les technologies associées, les logiciels, interfaces, bases de données, savoir-faire, données, textes, illustrations, contenus, programmes informatiques, logos, marques, noms commerciaux, et toute autre information, ci-après les « Éléments ») sont la propriété intellectuelle exclusive de SlimPay, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ou le cas échéant, de tiers ayant concédé à SlimPay les droits nécessaires à leur exploitation.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur les services de SlimPay ni sur les Éléments précités. Leur mise à disposition dans le cadre des CGU ne saurait être interprétée comme un transfert de propriété ou de droits au bénéfice de l'Utilisateur.

Sous réserve du respect des présentes CGU, SlimPay concède à l'Utilisateur un droit personnel, non exclusif, non transférable, non cessible et gratuit d'utilisation des services, de l'application, du site internet et de leur contenu, uniquement dans le cadre strict de son usage personnel et pour les seuls besoins de l'utilisation des services.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit expressément de reproduire, représenter, modifier, adapter, traduire, transformer, extraire, réutiliser, céder, prêter, licencier, commercialiser ou exploiter, de quelque manière que ce soit, tout ou partie des Éléments, sans l'accord préalable et écrit de SlimPay. L'Utilisateur s'engage également à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle de SlimPay, notamment par des actes de contrefaçon, de dénigrement, de parasitisme ou de concurrence déloyale.

Le cas échéant, les autres marques, noms commerciaux et autres signes distinctifs reproduits ou accessibles via les services, l'application ou le site, sont protégés et restent la propriété de leurs titulaires respectifs.

9. LOI APPLICABLE ET RECOURS

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris.

En cas de litige persistant et conformément à l'article L. 316-1 du Code monétaire et financier, l'Utilisateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de l'Afepame :

Association Afepame – Médiateur

36, rue Taitbout

75009 Paris

<https://mediateur-consommation-afepame.fr/>